

CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 - MARDI 22 NOVEMBRE 2022 - 15h00 (au LFHED)

PRESENTS :

Direction : **Mr. Guy RAPP** (directeur de l'école primaire)

Parents élus:

APE : **Mmes ANDROUTSOU GIOUZENI, MIKELIS, BOESPFLUG, MIKHOS PANAGIOTIDIS, M. PAPAIOANNOU.**

CPE : **Mmes ALATINI KOSMIDIS, KHAYATEI TREBAK, TELAKI DRAKOPOULOU.**

Enseignants : **Mmes ROQUEJOFFRE, SCARPA, BENETEAU, ASTRINIDIS, DOULGEROGLOU, LACOUR, BAULUCK, KASSIMI, NIKOLAIDI, PERLY, YANNELI.**

Invitée : **Mme GOUNARI**, référente EBEP (*Référente Ecole Inclusive*) ; **Mme ARGYRI**, infirmière

Absents/excusés :

Mme POUZOULET, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Rome ; **M. GANIER**, Proviseur ; **Mme GADINI**, DAF ; **Mme LEBON** (enseignante CPC) ; **Mme BEUZIN** (enseignante CE1C) ; **Mme LEMESLE** (enseignante CM1D).

Secrétaire de séance : **Mme Marion CHONTOS**

Monsieur Rapp rappelle l'ordre du jour :

- I. **Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 07/06/2022**
- II. **Bilan de la rentrée**
 - Effectifs et statistiques
 - Campagne d'admission
- III. **Organisation de l'école**
 - Organisation des enseignements
 - Le règlement intérieur
 - Activités extra-scolaires
- IV. **Projets de l'école**
- V. **Gestion /Travaux** (*Information donnée par Mme GADINI, intendante du LFHED*)

Un tour de table est effectué et les enseignants et représentants des parents élus sont présentés. Cette année nous avons deux listes de représentants de parents (APE et CPE).

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 07 JUIN 2022

Avis du Conseil d'école :

Le compte rendu est validé à l'unanimité après les corrections apportées.

Une copie sera envoyée aux familles et à Mme l'inspectrice de l'éducation nationale, en poste à Rome.

2. BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2022

a. Effectifs :

Cette année (à la date du 22/11), le LFH scolarise au primaire **668 élèves répartis dans 31 classes**.
Pour information, les effectifs à la même époque étaient de 684 élèves

Effectifs au 22 novembre 2022

Niveaux	15 /16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
PS	29	30	27	26	22	22	26	20
MS	52	52	51	51	52	42	41	41
GS	77	76	75	73	66	72	67	51
CP	118	108	109	103	116	109	105	101
CE1	114	116	118	105	96	120	113	116
CE2	103	115	116	119	107	100	115	116
CM1	99	106	112	113	116	113	102	119
CM2	91	97	107	117	117	129	115	104
Total	683	700	715	707	692	707	684	668

Pour information

- ✓ Ce qui donne de petits effectifs dans les classes.
- ✓ **Remarque** : les effectifs prévisionnels effectués en juin étaient à 685 élèves. Une vingtaine de familles ont déménagé ou reporté leur installation en Grèce.
- ✓ Nous attendons cependant des arrivées d'élèves en cours d'année, notamment en janvier.
- ✓ **Cependant, il convient de rester vigilant** : avec le nombre d'élèves de Grande Section (51, s'ils restent tous l'an prochain) et ceux de nos écoles satellites (récentes visites = 30 maximum), nous aurons certainement 4 classes de CP à la rentrée 2023 (M. RAPP indique qu'il faut rester vigilant pour les années suivantes en CE1, CE2 etc...)

- ✓ Pour info : Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :
 - *priorité No 1* : enfants de nationalité Française
 - *priorité No 2* : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
 - *priorité No 3* : Enfants issus de fratries scolarisées au LFH et enfants des anciens élèves. Enfants venants de nos écoles partenaires (uniquement pour la rentrée en CP)

Cette année :

- ✓ **Structure à 31 classes :** 3 PS/MS, 2GS, 1MS/GS, 5 CP, 5 CE1, 5 CE2, 5 CM1, 1 CM1/CM2, 4 CM2.

- ✓ **Nouveaux enseignants :**

- Mme Magali HERVO (PSA/MSA)
- Mme Fanny KYRIAZOPOULOS (CE1D)
- Mme Julia SCARPA (CE1E)
- Mme Julie JONNIAUX (CE2E)
- Mme Joëlle LEFORT (CM1A)
- Mme Eléonore YARD (CM1F et CM1/CM2)
- Mme Mélissa BOULDIMI (anglais)
- Mme Katerina HABESSI (Grec)

- ✓ **Infirmierie scolaire :** Monsieur RAPP présente le service infirmierie et donne des informations au Conseil d'école concernant ses interventions

- Mme Eva ARGYRI, infirmière
- Mme Caroline BARJOU, infirmière
- M Georges SOULIS, médecin scolaire
- Mme Eugenia KARAPIDAKI, psychologue qui effectue des vacations et n'a pas un contrat de 40h comme il a pu être dit)

- **Nombre de passages à l'infirmierie** depuis septembre 2022 (tous niveaux confondus, toutes raisons confondues) = 3700 élèves - 1300 juste au primaire.

Mme ARGYRI précise que les passages à l'infirmierie sont essentiellement liés à des petites blessures, des maux de tête, maux de ventre, fatigue (enfants ne dormant pas assez).

Elle rappelle le nombre de PAI : 45 au total dont 10 pour le primaire. Mme ARGYRI précise que l'on devrait en avoir plus mais que les parents ne sont pas revenus vers le lycée malgré les relances.

M. RAPP rappelle que les médicaments sont interdits à l'école et que seuls les élèves ayant un PAI peuvent les avoir (à l'infirmierie)

Important : *Un enfant malade devant quitter l'établissement ne peut pas rentrer en bus mais doit être récupéré par ses parents.*

M. Rapp note qu'aujourd'hui 22/11/2022 nous avons 122 absents. Il précise que certains élèves arrivent à l'école pour repartir, il demande aux parents de garder les enfants malades à la maison et de suivre les recommandations de leur médecin traitant pour le retour à l'école.

Questions :

- ❖ **APE :** « Si besoin urgent il y avait de faire appel au service ambulancier, l'école fait-elle appel au 166 (service national public) ou à un service ambulancier privé ? Quel est le temps de réponse dans ces cas ? ».

Réponse : *L'école fait appel au 166 à moins que les parents puissent venir plus vite. Le temps de réponse du 166 ne peut être estimé car il varie en fonction des incidents que le service doit traiter.*

- ✓ **Inclusion d'élèves à besoins particuliers :**

Monsieur RAPP présente **Mme Georgia GOUNARI**, référente pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (*référente Ecole Inclusive*), qui travaille avec les élèves de la maternelle au lycée (section française et hellénique)

Les différentes aides proposées dans l'établissement sont présentées au conseil :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.
- PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys. **(28)**
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagements plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins) **(12)**

- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. **(11)**

Monsieur RAPP signale aux membres du conseil **qu'une certaine d'équipes éducatives** sont organisées annuellement au primaire (à ce jour déjà 43 ont été effectuées) et les informe d'une augmentation des besoins en cycle 2 (dossiers suivis)

Questions :

- **APE :** « *Y'a-t-il possibilité de mettre à disposition des parents une liste de professionnels de la santé de l'enfance francophones et/ou bilingues (orthophonistes, pédopsychologues, pédopsychiatres, développementalistes-αναπτυξιολόγοι) lorsqu'un élève rencontre des difficultés avérées mais qu'un diagnostic précis est nécessaire afin de l'aider à les surpasser ? Les démarches avec le ΚΕΔΑΣΥ étant extrêmement chronophages et la difficulté de la langue pour certaines problématiques, cela aiderait à un diagnostic plus rapide/facile* ».

Réponse : *une liste de professionnels de santé est au bureau et est donnée aux parents sur demande. Elle se trouve également sur le site du Consulat.*

- **APE :** « *Nous avons demandé la présence de la psychologue vacataire au premier Conseil d'Ecole pour faire sa connaissance et pour avoir des détails sur les 40 heures d'interventions prévues* ».

Réponse : *la psychologue n'est pas recrutée par l'établissement mais effectue des vacances donc le nombre d'heures n'est pas défini. Elle peut intervenir à la demande des enseignants (avec accord des parents), mais elle peut également être sollicitée par les parents (pour des conseils). Le directeur de l'école, dans ce cas-là, peut transmettre les coordonnées du **psychologue scolaire** aux familles.*

✓ Questions concernant les toilettes (questions des parents)

- CPE :

- ❖ « *Il n'y a pas de toilettes pour les enfants du CP à cet étage du bâtiment et les enfants doivent descendre dans les salles de bains des enfants plus âgés et ce n'est certainement pas un bon environnement pour les jeunes enfants. Ils ont alors du mal à obtenir un tour et ne peuvent souvent pas accéder à une salle de bain. Certains jours, ils essaient d'utiliser la salle de bain sans succès plusieurs fois et doivent donc se retenir. Cela est très malsain et peut entraîner de terribles maladies, notamment des infections rénales.* »
- ❖ *Il faut trouver une solution, surtout pour les plus petites classes CP, CE1 et CE2, comme par exemple que ces classes soient accompagnées 2 fois par jour à la salle de bain.*
- ❖ *Les toilettes ne ferment pas à clé et alors que les enfants ont pu fermer la porte, il arrive souvent que quelqu'un rentre hâtivement sans frapper...*
- ❖ *Il est important que des rappels soient fait à tous les élèves que lorsque la porte est fermée il faut d'abord taper avant d'entrer car souvent il y a déjà quelqu'un d'autre dedans.*

Réponse : *Monsieur Rapp précise qu'il en a parlé avec sa collègue à la Vie Scolaire, rappel de la vigilance des toilettes dans le hall pour la surveillance des plus grands par les AED du secondaire).*

Il ajoute, concernant les travaux et la question des loquets des toilettes qu'il manquait déjà lundi 3 loquets qui avaient été installés samedi dernier. La demande a été entendue cependant.

- ❖ *Mme Trebak (CPE) : Une remarque faite pendant le temps de récréation, l'attente est longue auprès des toilettes et certains enfants se retiennent et ensuite ne peuvent plus se retenir... M. Rapp demande à ce que l'on revienne vers le bureau du primaire pour dire plus précisément à quel moment cela se passe afin de pouvoir gérer.*

APE :

- ❖ « *Les toilettes du primaire dans la cour du haut sont assez sales et cela à tout moment de la journée; les élèves se plaignent de plus car ils n'ont pas d'autre option, on leur refuse l'accès aux toilettes de la cantine (en dehors des heures de cantine) ou du hall (réservées aux collégiens et lycéens il semblerait) nettement plus propres apparemment...* **Modification de l'APE- certainement les toilettes de Graviás.**

Réponse : Les toilettes de la grande cour sont très régulièrement nettoyées. Celles du hall sont utilisées par les élèves. Nous invitons les élèves à passer aux toilettes avant ou au retour de récréation. Un surveillant du primaire ou un enseignant est toujours posté à cet endroit de la cour pour gérer le flux des enfants et leur sécurité

Concernant la surveillance du hall, elle est de la responsabilité des AED du secondaire. La vie scolaire sera informée. Le directeur informe le conseil d'école qu'il est intervenu plusieurs fois concernant l'attitude des élèves du secondaire dans les couloirs et dans la cour (jeux de ballon)

✓ **Cantine :**

Questions :

APE :

- ❖ Les parents sont très satisfaits du fait que les enfants ne mangent plus sous le préau. »
- ❖ Problème récurrent chaque année : Demande d'aligner les horaires du repas de midi sur des horaires humains. 11h n'est pas une heure « normale » pour manger le repas principal de la journée. »

Réponse : M. Rapp rappelle le passage à la cantine détaillé par niveau et ajoute que si on décale les horaires repas, on décale tout le programme des plus grands mais aussi des maternelles/primaire. La seule solution serait que le primaire soit complètement autonome. A ce moment-là nous ne serons plus tributaires des heures du secondaire.

Mme Doulgeroglou précise également que les enfants se lèvent très tôt, et que finalement la pause de 11h est très attendue par les enfants qui ne mangent pas/ou très peu au moment des récréations du matin. Par contre certains élèves mangent à chaque pause/recréation, donc les snacks de 10h pourraient être enlevés.

Mme Treback dit qu'en CE1 il a été précisé que les biscuits ont été interdits, que seuls les fruits sont autorisés. Mme SCARPA confirme que cette demande a été faite pour tous les élèves de CE1.

CPE :

- ❖ « La pause déjeuner est extrêmement courte et les enfants ne sont pas en mesure de terminer leurs repas. En plus du fait que nombreux ont faim toute la journée, il inculque également des habitudes alimentaires extrêmement malsaines aux enfants. »
- ❖ « Il faut absolument une pause déjeuner de minimum 30 minutes pour tous les enfants, qu'ils mangent à la cantine ou qu'ils aient un repas maison, et que ces derniers sortent de leurs classes en même temps que leurs camarades qui mangent à la cantine. »

Réponse : Ces horaires sont liés au nombre d'élèves (tous niveaux confondus), aux espaces disponibles (récréations, temps de sports). C'est un problème complexe qui ne pourra être résolu qu'avec le déménagement du primaire et qui le rendra plus indépendant.

- ❖ « Un membre du personnel de l'école crie sans cesse sur les enfants au moment du repas, ce qui traumatise et terrifie beaucoup d'entre eux spécialement les plus petits (CP et CE1). »

Réponse : Le directeur a déjà informé la personne concernée

b. Présentation de l'école aux nouvelles familles.

- ✓ 3 réunions de présentation (3 matinées) ont été programmées afin de présenter l'école aux potentielles nouvelles familles. La première a eu lieu le **12/11**. Les prochaines auront lieu le **10/12** et le **21/01**

La plateforme d'inscription au LFHED (EDUKA) sera ouverte le 9 janvier et ce jusqu'en février.

3. ORGANISATION DE L'ECOLE

3.1 Organisation des enseignements

- ✓ **Renforcement linguistique en français : L'enseignement du FLSCO**
(FLSCO : Français Langue de Scolarisation)

- **Le dispositif mis en place pour les élèves de CP :** Les enfants non francophones suivent 4 fois par semaine les cours de FLSCO avec Mesdames PERLY et MONOS. En relation très étroite avec les professeurs de CP, ces enseignantes accueillent les enfants de 12h15 à 14h25. Ceux-ci suivent ainsi plus de 8h par semaine de Français Langue de Scolarisation.

Les élèves peu francophones du CP sont par ailleurs pris en charge à raison de 2h par semaine en FLSCO entre 14h30 et 16h30 et 2h par semaine en français (**activités ludiques en français**) et temps d'étude organisés en complément.

Mme PERLY et MONOS interviennent également avec les élèves de GS, CE1 et CE2 et depuis l'an passé en MS.

Les enfants entrent ou sortent de ces groupes selon leurs besoins et leur progrès.

Ce sont les enseignants qui proposent quels élèves doivent bénéficier de cette aide.

Mme PERLY (enseignante de FLSCO) précise qu'elle intervient avec de plus en plus d'élèves pour qui le FLSCO permet de s'ouvrir et de prendre confiance en eux.

L'APE souligne que les parents sont ravis du FLSCO et que les retours sont très positifs.

Questions :

- **CPE :** « Serait-il possible de consacrer un peu de temps pendant la séance FLSCO aux devoirs? Car c'est difficile, spécialement aux enfants du CP, de rentrer tard de l'école après FLSCO et de faire les devoirs du lendemain. Sinon, comment l'école envisage-t-elle aider ces petits élèves ».

Réponse : les séances de FLSCO proposées aux élèves ne sont pas destinées à cela. C'est pourquoi ont été mises en place l'aide aux leçons ou l'étude dirigée. *M. RAPP précise que le FLSCO se déroulant deux fois par semaine, les parents peuvent prendre le relais pour les devoirs ces jours-là. Il précise également que l'école à la française veille à ce que les enfants ne fassent pas des journées de 30h avec des cours à la maison.*

✓ **Autres dispositifs d'aide pour le français :**

Outre ce dispositif, le conseil d'école est informé de deux autres dispositifs :

- **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisées par les enseignants (souvent sur la pause méridienne, avec autorisation de la famille et envoi d'un document/ autorisation) auprès d'un petit groupe d'élèves :
 - ❖ Pour prévenir la difficulté ou préparer de nouveaux apprentissages
 - ❖ Pour apporter une réponse à des besoins individuels.
 - ❖ Ce sont des activités en lien avec les objectifs d'apprentissages de la classe.
 - ❖ Des activités en lien avec le projet de la classe
- **Interventions** également des enseignants de CE2/CM1/CM2 dans les classes à la demande de leurs collègues.

✓ **L'enseignement du Grec**

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS.

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

Remarque : Un dispositif a été créé il y a deux ans pour les élèves hellénophones des classes de CE2, CM1 et CM2. Il a été élargi aux élèves de CE1. Sur le modèle des APC (activités pédagogiques complémentaires) du programme français, les élèves ayant des besoins en grec, repérés en ce début d'année, pourront être pris en charge à raison d'une heure par semaine par 3 enseignantes pour renforcer leurs compétences à l'écrit. L'accord des parents est bien sûr demandé puisqu'il s'agit d'un temps périscolaire. Les élèves sont proposés par les enseignant(e)s. Ils peuvent entrer ou sortir du dispositif selon leurs besoins (le dispositif est modulable et n'est donc pas figé toute l'année).

D'autre part, 2 fois par semaine sur la pause méridienne, est proposée la classe d'accueil pour les élèves non hellénophones (du CE1 au CM2).

Questions :

- **CPE :** « La langue grecque en AES. Certains parents se demandent pourquoi la langue grecque n'est pas proposée comme une activité extrascolaire telle que les autres langues comme l'arabe et l'anglais. Car les familles se voient dans l'obligation de faire des cours privés à leurs enfants qui veulent approfondir leur connaissance en langue grecque au lieu de se diriger vers le LFHED. L'école offre l'opportunité d'approfondir les connaissances en langue anglaise (AES) contrairement à la langue grecque, même si les deux langues font partie du programme scolaire. »

Réponse : La langue grecque est bien proposée dans le cadre des AES (voir ci-dessus). D'autre part, des activités AES sont proposées en langue grecque. Enfin, le directeur rappelle que notre priorité est tout de même la maîtrise du français et qu'en inscrivant leur enfant au LFHED (et qui est un choix fort), ils doivent comprendre que cet établissement n'est pas un établissement grec n'enseignant que quelques heures de français/semaine.

✓ L'enseignement de l'anglais

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30 3 fois 1/2h	1h30	1h40	1h40	1h40

Information : une réunion d'information aura lieu en janvier pour la SIB et l'OGALCH

Questions :

- **APE :** « Réunions parents/enseignants de grec et d'anglais : les faire le même jour que les réunions de rentrée avec l'enseignant principal, ou alors en Zoom car faible participation. »
- **Réponse :** Effectivement vu le nombre de parents présents à ces réunions, le principe valable jusqu'à l'an passé ne semble plus fonctionner. Deux solutions sont possibles : organiser ces réunions en même temps que celles de classes (mais pb du temps et du nombre de questions = durée de ces réunions). L'autre solution est de les organiser par visio (problème d'organisation). Le plus simple est de les effectuer en présentiel (changer l'heure).
- **Réponse :** M. Rapp précise qu'une réflexion sera faite en conseil des maîtres sur ce point.
- **APE :** « Demande de parents de créer des groupes de niveaux d'anglais avant le CE2. »
- **Réponse :** la demande sera bien sûr étudiée (conseil des maîtres entre autres) mais implique différents éléments : financiers (recrutement), espace (salle disponible) dont il faut tenir compte

3.2 REGLEMENT INTERIEUR :

Le directeur propose des remarques/corrections dans le règlement intérieur de l'école primaire : voir les parties en jaune sur le document

M. Rapp remercie l'APE pour les commentaires émis sur le règlement intérieur

Mme Roquejoffre (enseignante GS) propose de noter exactement ce que l'école entend par « une tenue correcte et adaptée » car certains élèves, notamment dans le secondaire se présentent peu habillé (e)s
M. Rapp précise qu'au primaire nous sommes dans la pédagogie afin d'expliquer à nos élèves (CM1-CM2 essentiellement) les raisons pour lesquelles il est important d'avoir une tenue appropriée.

Mme DOULGEROGLU demande à ce qu'une réflexion plus générale soit faite concernant le matériel scolaire parfois trop ludique qui peut se faire au détriment des enfants et de leur concentration en classe.

Mme BOESPFLUG (APE) pose la question de l'uniforme. M. RAPP répond que nous pourrions en débattre mais que c'est un point à soulever au moment du Conseil d'Etablissement.

Questions

- **APE :**

- ❖ « Qu'est-il prévu au LFH dans le cadre de la semaine contre le harcèlement? Informer les parents de l'existence d'un numéro de téléphone pour les établissements français à l'étranger (0033 1 44933079, c'est un service d'écoute). »

Réponse : le directeur a réuni les AED du primaire (comme il le fait une fois par mois) pour rappeler les règles, les points de vigilance et les attitudes).

Concernant le numéro de téléphone, il sera effectivement transmis aux familles par la lettre du directeur.

Le directeur a demandé la reconduction de l'intervention (élèves et parents) concernant les dangers d'Internet.

Il ajoute enfin que le travail est mené dans les classes par les enseignants dans le cadre des programmes EMC.

- ❖ « Proposition de parrainage entre enfants CP/CM1 ou CM2. Proposer aux enseignants de faire un projet-pilote à la rentrée. »

Réponse : Cela sera proposé dans le cadre du conseil des maîtres. Il est précisé que l'année dernière un projet avait été mis en place avec des élèves de CM2 qui s'étaient rendus dans les classes de CP, entre autres. Les plus jeunes avaient été très réceptifs car leurs pairs plus grands s'adressaient à eux.

CPE :

- ❖ « La nouvelle mode de Stranger things (une série diffusée par Netflix 16+) qui est regardé par beaucoup d'enfants du primaire, et qui n'est pas du tout adaptée à leur jeune âge. Ne jugeriez-vous pas que c'est important de signaler cela aux parents pour qu'ils soient plus vigilants avec tout ce qui est visualisé par leurs enfants, ainsi que les enjeux des réseaux sociaux et de jeux vidéo. »

Réponse : Concernant ce sujet, le directeur rappelle que l'école ne peut pas remplacer la responsabilité des parents dans ce que les enfants regardent à la maison. Il était intervenu l'an passé concernant le carnaval de l'école et certains déguisements inappropriés. Il reconduira l'intervention sur les dangers d'internet (famille et élèves)

Mme DOULGEROGLU propose que les associations APE/CPE fassent le relais sur ces thèmes-là dans leurs communications respectives.

- ❖ « Est-ce que l'école informe les familles si elle constate un changement au niveau du comportement social de l'enfant même si ce comportement ne gêne personne, mais qui reste un inhabituel (solitude permanente à la cour, manque de sociabilité...) ».

Réponse : Le directeur rappelle que les adultes sont vigilants quant aux cas d'élèves pouvant être en souffrance. Il en est lui-même rapidement informé. Cependant, il nous est en même temps difficile d'organiser la vie sociale des élèves (jouer ou pas avec les autres...)

M. RAPP intervient sur le fait de faire la distinction entre harcèlement et incident d'élèves. Le harcèlement implique la répétition. On traite ces incidents de manière systématique et individuelle. Mme LACOUR précise l'importance de la relation de confiance entre l'enseignant, l'élève et ses parents.

Mme MIKELIS (APE) propose d'envoyer aux parents une Fiche Aide aux Familles qui permet l'auto-évaluation de situations afin de savoir si l'enfant fait face à de l'harcèlement suivant le format préconisé dans http://cache.media.education.gouv.fr/file/10_-_octobre/48/3/Non-Au-Harcelement_2016_Protocole-de-traitement-dans-les-ecoles_648483.pdf

Le règlement intérieur est adopté (avec les corrections) pour l'année scolaire 2022-2023. Il sera envoyé aux familles.

Le directeur revient sur plusieurs points:

- **Rôle des parents relais :** Il les a rencontrés le 19 octobre. Plusieurs sujets, dont celui des réseaux sociaux, ont été abordés. L'utilisation de Whatsapp a été discuté. Le directeur travaille à la rédaction d'une charte d'utilisation de cette application. Trop d'échanges "enflammés" lui ont été signalés.
- **Droit à l'image:** lors de sorties scolaires, certains parents font des photos des élèves et les diffusent immédiatement sur les réseaux. Le directeur rappelle qu'il y a un droit à l'image et qu'il peut y avoir certaines restrictions.

- **Retards et absences:** certains parents restent incorrigibles concernant les absences et départs en vacances ou retours de vacances hors calendrier. Il sera mentionné sur le livret de l'élève le nombre d'absences non justifiées.
- **Le directeur informe les parents élus que certaines familles s'adressent au personnel de l'établissement (infirmier, assistantes du primaire) de manière inadmissible.**
- **Le directeur informe enfin le conseil d'école que la formation aux premiers secours (PSC1) a débuté ce weekend. Elle concerne les enseignants, ASEM, surveillants, les assistantes du bureau primaire, le directeur. Ce seront 28 personnes formées cette année pour cette première phase.**

3.3 AES :

Le directeur informe le conseil d'école des activités extra scolaires proposées au LFHED.

Pour rappel :

PERIODE/ANNEE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX AES
OCTOBRE 2017	555
OCTOBRE 2018	605
OCTOBRE 2019	633
OCTOBRE 2020	646
NOVEMBRE 2021	769
NOVEMBRE 2022	852

- ✓ M. RAPP souligne le travail remarquable de son assistante **Efy YACOUB**
- ✓ Il rappelle que ces activités sont très demandées. Les AES proposées sont variées.
- ✓ Certaines apparaissent ou disparaissent...en fonction des demandes.

Questions :

- APE :

- ❖ « Les parents sont très satisfaits de la création d'un 2^{ème} groupe de karaté et de mini-sport. »
- ❖ « Cas des enfants ayant été inscrits l'année/les années précédentes à une AES qu'ils souhaitent continuer et qui ne peuvent le faire par manque de place (premier venu, premier servi). Peuvent-ils espérer à une priorité dans un souci de continuité de l'activité déjà initiée ? »

Réponse : le directeur en parlera avec Mme YACOUB

- ❖ « Certains parents du primaire n'ont pas pu inscrire leur/s enfant/s à temps aux AES car lors de la semaine des inscriptions, ils devaient attendre la formation des groupes et l'annonce des jours du FLSCO (mêmes heures que les AES). Or, premier venu-premier servi : il n'y avait plus de place dans certaines AES même avant la fin du délai des inscriptions et alors que les groupes de FLSCO venaient d'être annoncés. Plutôt dire aux parents de s'inscrire aux AES aussitôt que possible et se désister ensuite si l'enfant doit faire FLSCO ?

Réponse : les groupes FLSCO seront organisés avant (courant septembre) et les parents concernés seront informés afin de ne pas entraver le déroulement des inscriptions

- ❖ « Le planning des AES : il faudrait rajouter une séance de multi-sports... on se retrouve à devoir opter entre la robotique et multi-sports le jeudi... Concernant la piscine, les parents se plaignent que le cours ne dure que 20' effectivement... n'y aurait-il pas possibilité de faire cours de piscine plus près de l'école ? »

Réponse : le problème auquel nous sommes confronté et le partage des espaces. Concernant l'activité piscine, un travail de recherche vers un lieu plus près sera effectué.

4. LES PROJETS DE L'ECOLE

- **Nombreuses sorties depuis la rentrée** (Mont Hymette, Centre culturel Niarchos, Planétarium à la Fondation Eugenides, Politistiko Parko, marché d'Agia Paraskevi, 11 novembre, centre Keramar, Stamata (Ktima Kokotou) /vigne, Vravra, musées...

- **Festival International du cinéma** : D'ici fin décembre, **20 classes** se rendront aux séances proposées par le festival dont le LFHED est partenaire.
- **Projet Les Incorruptibles** : **26 classes** sont inscrites à ce prix littéraire (**de la maternelle au CM2**) (19 l'an passé)
- **Projet de zone « Graines de philo »** : Pratiquer des ateliers philosophiques à partir d'albums de jeunesse: *Les ateliers philosophiques mettent en projet et en acte le développement de l'esprit critique qui constitue, pour l'OCDE, la compétence éducative la plus importante du 21e siècle, juste devant la créativité, ainsi que les compétences qui y sont associées : la gestion des émotions, la capacité à analyser le fonctionnement de sa propre pensée.* **9 classes (du CP au CM2)**
- **Ateliers philosophiques (suite)** : M. RAPP informe le conseil qu'il a rencontré une mère d'élève qui a déjà animé des ateliers philosophiques et qui pourra intervenir au primaire.
- **Projet de zone « Echos d'escaliers » avec la fondation Tara Océans** : **10 classes (CM1 et CM2)**
Échos d'escaliers s'inscrit dans les objectifs d'éducation au développement durable. A l'invitation du capitaine, il est proposé aux élèves de partir en expédition virtuelle autour du Monde à travers les lieux d'escale et de réaliser des activités pour répondre à des problématiques sur les enjeux de développement durable. Les destinations des escales sont l'opportunité de découvrir des enjeux locaux environnementaux qui font écho à des enjeux globaux. Une production finale sous un format libre est demandée.
- **Projet d'écriture dans l'esprit du projet** : « Momo et Lolotte ». *Livres du Monde, c'est l'histoire de Momo et Lolotte, deux enfants qui partent à la découverte du Monde, rencontrer d'autres élèves qui, comme eux, sont français et résident à l'étranger. Chaque histoire Livres du Monde portée par un établissement de l'AEFE, permet d'inventer une nouvelle aventure pour Momo et Lolotte, dans une nouvelle ville.* **1 classe de CM2 (avec enseignantes de français, grec et anglais) : projet d'écriture d'un livre en 3 langues. (Projet réalisé il y a deux ans avec une classe de CP et une de CM1).**
- **Projet AEFÉ « Contes d'Europe »** : *Les quatre zones Europe organisent ainsi pour la deuxième année consécutive « Contes d'Europe », un projet collaboratif ouvert à tous les élèves des lycées français quel que soit leur âge, ainsi qu'à leurs professeurs. L'objectif à la fin du projet est la production d'une courte vidéo mettant en lumière un conte en langue française, ou dans une autre langue parlée dans la zone, soit repris du corpus traditionnel.* **L'an passé la classe de CM1D avait participé. Cette année nous avons 4 classes (CPA, CPC, CE1E, CM2B)**
- **Projet maternelle** : *gros projet concernant les 6 classes de maternelle avec M. Hugo DURAS, plasticien spécialiste des interventions dans le secteur de la petite enfance. Il dédiera une journée par classe. Pour l'école maternelle, il interviendra dans toutes les classes et ensuite reprendra une activité avec chaque classe. Un vernissage des œuvres créées est évidemment prévu.*
- Concernant la maternelle, l'APE offrira 1000 euros pour les spectacles de Noël.
- **Voyage pédagogique à Mistra** : **6 classes (CM1 + CM1/CM2)**
 - **Lundi 20 au mercredi 22 mars 2023** – Cm1A et Cm1B
 - **Mercredi 22 au 24 mars 2023** – Cm1D et Cm1F
 - **Mercredi 29 au 31 mars 2023** – Cm1C et Cm1E*L'APE propose d'aider le voyage pédagogique à Mistra mais de rediscuter des modalités afin d'aider éventuellement de manière plus caractéristique.*
- **Semaine nautique** : **les 4 classes de CM2 +CM1/CM2 (Roxane)**

Avis du Conseil d'école sur les projets : avis favorable à l'unanimité

5. GESTION / TRAVAUX

Questions :

APE :

- ❖ « Cour de récréation des maternelles: aménagement et travaux requis (photos envoyées avant la réunion préparatoire). »

Réponse : pas au budget 2023 : la priorité a été placée au niveau de la sécurité (façades) = coût 100 000 euros (dont 70 000 euros pour la façade donnant sur le primaire)

- ❖ « Signalisation: Pour quand sont prévus les travaux? Y-a-il eu de nouvelles démarches faites auprès de la mairie? »

Réponse : un système de panneaux a été placé par la mairie aux abords de l'établissement.

- ❖ « Nouvelles classes préfabriquées dans la cour des primaires: les parents sont contre cette solution. Où vont-ils être placés? Envisager la petite cour à l'entrée rue Gravias ? »

Réponse : M. RAPP répond qu'il est hors de question de rajouter des préfabriqués.

- ❖ « Contrat d'assurance Generali demandé à plusieurs reprises. Il devrait être communiqué aux parents chaque début d'année d'après le règlement intérieur du LFHED. »

Réponse : la demande sera retransmise au service d'intendance

Mme BOESPFLUG intervient au nom de l'APE qui souhaite que la cour de maternelle soit rénovée avec des jeux plus stimulants pour les enfants, les parents proposent de ne pas attendre le déménagement futur de l'école maternelle/élémentaire et ont pris des renseignements concernant des structures amovibles qui pourront être déménagées le cas échéant. Des familles se sont proposées pour faire un don dans ce sens. En effet, la cour des maternelles est aussi un point d'introduction à l'école pour les parents qu'il ne faut pas négliger car il en donne une première image.

Mr. Rapp rappelle que le compte-rendu sera envoyé à tous les participants pour avis et ou propositions de correction.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr. Rapp remercie les membres du conseil d'école et clôt la séance à **18h05**

Les prochains conseils d'école auront lieu mardi 14 mars et mardi 13 juin.

Compte rendu validé le 07/02/2023